

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE DE SAINTE-AGNES**

L'an deux mille cinq et le 31 mars,
à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en
séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la
présidence de Monsieur Claude Blanc-Coquand, Maire.

Présents : Aimée Gros, Michel Morini, Henri Collomb-Rey, Jacques Bilbault, Nathalie Bœuf,
Alain Bouvier, Elisabeth Delbarre, Christian Gaillard, Michel Vallon.

Date de la convocation : 25 mars 2005
Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 10
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 10
Date d'affichage : 08 AVR. 2005

Mme Aimée Gros a été élue secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : Approbation de la modification du Plan d'Occupation
des Sols**

Le Conseil Municipal,

- . Vu le Code de l'Urbanisme et notamment l'article L 123.13,
- . Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2000 modifiant le POS
approuvé le 3 avril 1991,
- . Vu l'arrêté du Maire n° 01/2005 en date du 14 janvier 2005 mettant le projet de modification
du POS à enquête publique,
- . Entendu les conclusions du Commissaire Enquêteur,
- . Considérant que la modification du POS, telle qu'elle est présentée au Conseil Municipal est
prête à être approuvée, conformément à l'article L 123.13 du Code de l'Urbanisme,

Après en avoir délibéré :

- . Décide d'approuver la modification du POS telle qu'elle est annexée à la présente,

La présente délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention
dans le journal Le Dauphiné Libéré,

Le POS approuvé et modifié est tenu à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture du public ainsi qu'en Préfecture.

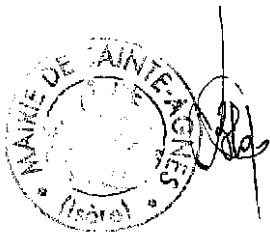
La présente délibération produira ses effets juridiques dès l'exécution de l'ensemble des mesures d'affichage et de publicité.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Le Maire :





Le Maire

P.O.S. modification 2005

N°	Destination	Beneficiaire	Superficie approximative
1	Extension du cimetière	Commune	Section A n°192pp 250m ²
2	Réserve foncière pour construction d'un bâtiment communal à usage de garages et de salles polyvalentes,	Commune	Section A n°342pp 1500m ²
3	Chemin d'accès	Commune	Section A n°729,347,348 500m ²
11	Captage de la source du "Fay"	Commune	Section C n°457pp,458pp,459 9500m ²
12	Captage de la source des "Mouilles"	Commune	Section C n°1074,1075,1076,1078 30180m ²
13	Captage des sources de "Pré Paturel" Source amont Source aval	Commune	Section C n° 740,741 2958m ² Section C n°748,749- 27797m ²
14	Captage de la source du "Fauvet"	Commune	Section C n°893pp,897pp 1800m ²

Pour information: situation des captages (périmètres immédiats) de la commune de Villard-Bonnot

21	Captage de la source n°1	Commune	Section B n°179,180,183,184,189
22	Captage de la source n°2	Commune	Section B n°553,554pp
23	Captage de la source n°3	Commune	Section B n°598,602,603,606,607
24	Captage des sources n°4 et n° 5	Commune	Section B n°574,582,583
25	Captage des sources n°6,n°7 et n° 8	Commune	Section C n°2,3,8,9,10,11
26	Captage de la source n°9	Commune	Section C n°111pp,454,455,465pp 466pp
27	Captage des sources n°10,n°11 et n° 12	Commune	Section C n°154,155,156,157,160pp, 161
28	Captage de la source n°13	Commune	Section C n°1014,1015
29	Captage des sources n°14 et n° 15	Commune	Section C n°974,977
30	Captage des sources n°16,n°17 et n° 18	Commune	Section C n° 602,604,947pp 962,963,964
31	Captage des sources n°19,n°20,n°21 et n°22	Commune	Section C n°613,984,986,987pp,10041 005,1007